

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE PROGRAMME DE COOPERATION

Face à la situation de la tuberculose considérée comme un problème de santé publique, la Tunisie s'est engagée dans la lutte contre ce fléau depuis son indépendance.

Depuis 1959, un programme national de lutte a été mis en oeuvre pour lutter contre ce fléau et a été constamment adapté à la situation épidémiologique du pays et aux progrès scientifiques et a impliqué tous les intervenants potentiels à, savoir les personnels de santé des structures de première ligne, les pneumophthisiologues et les autres spécialistes concernés, les biologistes, les autorités sanitaires nationales et régionales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

Le programme national de lutte antituberculeuse (PNLT) couvre en permanence la totalité du territoire tunisien grâce à son intégration dans les structures de santé de base.

L'objectif du programme national de lutte antituberculeuse est de réduire la morbidité et la mortalité dues à la tuberculose. Cet objectif est à la fois social et épidémiologique.

La Tunisie est un pays à moyenne incidence de tuberculose (21.7 pour 100.000 habitants en 2008) qui est considérée comme un problème de santé publique.

La stratégie DOTS est généralisée à 100% pour tout le pays. Le taux de succès du traitement a atteint 90 %. Le taux de détection des cas est estimé à 80 % permettant à la Tunisie d'atteindre les objectifs mondiaux.

En vue de maintenir les acquis, d'aboutir à une réduction significative de l'incidence de la tuberculose dans un contexte de développement économique et humain harmonieux et durable et d'atteindre les objectifs du millénaire, la Tunisie, formule ses objectifs de lutte antituberculeuse selon les nouvelles approches de lutte antituberculeuse d'une manière exhaustive en adoptant la nouvelle stratégie de l'OMS (HALTE A LA TUBERCULOSE) 2006-2015.

Le but de la Stratégie Nationale 2008-2015 est de réduire significativement le fardeau de la tuberculose en conformité avec les OMD comme première étape pour que d'ici 2050 la tuberculose ne constitue plus un problème de santé publique avec une incidence inférieure à 1 pour 1 million d'habitants.

L'objectif général est de réduire l'incidence de la maladie – conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement – et atteindre les objectifs du Partenariat Halte à la Tuberculose pour 2015, à savoir réduire de moitié la

prévalence et la mortalité de la tuberculose par rapport aux valeurs de référence de 1990.

Les éléments de la stratégie sont :

1. Poursuivre l'extension et le renforcement d'une stratégie DOTS de qualité
2. Lutter contre la co-infection TB-VIH, contre la TMR et s'attaquer à d'autres défis
3. Contribuer au renforcement du système de santé
4. Engager tous les prestataires de soins
5. Habilitier les patients et la communauté
6. Favoriser et promouvoir la recherche